

Membres du Bureau national présents : Claudine Lepage (présidente), Gérard Martin (secrétaire général), Michèle Bloch (trésorière), Mehdi Ben Lahcen, Philippe Moreau (vice-président), Stéphane Mukkaden, Chantal Picharles.

Sénateur présent : Jean-Yves Leconte.

Permanent présent : Simon Holpert.

La séance est ouverte à 10h00 par le Secrétaire général, Gérard Martin

1. Approbation du CR du BN du 23 septembre 2017

Compte tenu des changements qui ont été apportés lors de sa rédaction, le compte-rendu est approuvé.

2. Point financier

. **Contributions des Conseillers** : des rappels réguliers sont faits. Les contributions rentrent.

. **Assurance des conseillers** : un rappel a été envoyé : sur 90 conseillers, 70 ont répondu.

. **Gestionnaire GAÏA / Bureau 62 Bd Garibaldi** : une lettre RAC a été reçue stipulant la fin du bail en mai 2018 et une augmentation globale du loyer et des charges de 14 000€ /an. Une négociation est en cours même si le surplus est gérable d'un point de vue financier. L'idée de faire une veille pour trouver un autre bureau est évoquée mais le BN est défavorable à une décision précipitée de déménagement et de réinstallation sachant qu'une telle opération a un coût important. La décision de faire ou non une veille active sera décidée lors du prochain BN suivant le résultat des négociations en cours.

3. Retour sur la session AFE d'octobre 2017

Le Groupe FDMES a été réorganisé lors de la session.

Départs du groupe : Anne Boulo, Marc Villard, Alexandre Château-Duclos et Ousmane Ouedraogo.

Le nouveau bureau, sous la présidence de Mehdi, est constitué de Jean-Philippe Grange (remplaçant ainsi Anne Boulo qui a quitté le groupe) et de Anne Henry-Werner (remplaçant ainsi Cécile Gondard qui assure la présidence d'une commission). Un nouveau poste a été créé : celui de secrétaire et Françoise Varrin a obtenu ce poste.

Chantal Picharles a été élu pour représenter l'AFE au CA de l'AEFE.

La question de la réserve parlementaire, de son utilisation et de sa gestion n'est pas encore claire.

La question de l'avenir et du fonctionnement des CC et des CAFE est en cours de réflexion au ministère, semble-t-il. Un retour en arrière est possible ? Une nouvelle réforme ? Mehdi va lancer un questionnaire auprès de tous les CC.

4. L'AEFE

Claudine Lepage siège au CA.

Michèle Bloch a initié un rendez-vous avec les syndicats et la FAPEE pour établir un texte commun pour l'avenir de l'AEFE. La FAPEE est la seule non signataire car elle a craint d'être marquée politiquement en s'associant aux syndicats et à Fdm-adfe.

Il est rappelé que l'AEFE a été créée par la gauche pour mettre fin à la disparité de situation des fonctionnaires détachés. Le comité de gestion avait un pouvoir considérable et arbitraire sans commission paritaire.

Il faut continuer à protéger les acquis. La députée Cazebonne prône le modèle de la MLF mais elle ne peut pas vivre sans agence. La FAPEE refuse la mutualisation.

5. Communication

. **Téléthon** : grande mobilisation des sections Fdm-adfe en cours. L'organisation du Téléthon au Cambodge est très visible et très remarquée.

. **Magazine / distribution** : au fur et à mesure, nous intégrons les adresses des Instituts Français à travers le monde. Il doit être rappelé par un courrier du SG aux CC et aux présidents de section de vérifier que le magazine est bien en place dans les différentes représentations françaises.

. **Magazine 193** : un budget « graphisme » exceptionnel de moins de 2000 € est approuvé pour le design du numéro spécial autour des femmes.

. **Site internet** : la page YouTube doit être créée et intégrée au site internet. Ainsi, un espace publicitaire supplémentaire pourra être mis en place. Un partenariat avec MOSHI MOSHI est approuvé pour l'année 2018 (5€ offert à nos lecteurs pour des cours de japonais via Skype)

. **8 mars, journée internationale des femmes** : un courrier doit être envoyé par le SG aux sections afin que des sections organisent des événements autour des femmes en s'appuyant sur le numéro 193.

6. Point sur les sections

. **Israël** : démission du Président. Le Secrétaire général lui a envoyé un courrier.

. **Sénégal** : R. Alvarez a envoyé un message recommandant l'accès à la présidence de la section Sénégal de la présidente du groupe local de la Petite Côte. Le Secrétaire général a rappelé les statuts de la section qui prévoient que c'est un membre de Dakar qui peut présider la section. Toutefois, il n'a pas marqué d'opposition ferme si tous les adhérents se mettent d'accord. Il a également précisé que R. Alvarez, exclu depuis 2012 de Fdm-adfe n'a pas autorité pour recommander quoi que ce soit. Après trois procédures en justice contre l'association, procès qu'il a perdus, il doit sur commandement à payer qui lui est parvenu 5264,22 euros à Fdm-adfe. A ce stade, Il a envoyé un chèque de 3000 euros que nous attendons.

. **Annaba** : il n'y a pas eu d'organisation d'AG. Devons-nous d'autorité prévoir une AG?

. **Madrid** : le Bureau est à vérifier ainsi que les adhérents et la date de l'AG.

. **Tokyo** : des éclaircissements demandés sur la situation tendue qui suscite des plaintes reçues par courriel suite à la dernière AG.

➤ **Dates à retenir :**

- Prochaine réunion du BN : samedi 27 janvier 2018.

- Prochain CA : samedi 10 mars 2018.

- Prochaine AG : vendredi 24 août 2018.